

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Secrétariat général

Paris, le 25 JUL. 2011

Direction des ressources humaines

Note

Département des Relations sociales

à

Nos réf. :

Vos réf. :

Affaire suivie par : Nadège Courseaux/Claudette Quintilla

Claudette.Quintilla@developpement-durable.gouv.fr

Tél. : 01 40 81 71 12 - Fax : 01 40 81 84 49

Destinataires *in fine*

Objet : Elections du 20 octobre 2011 - renouvellement des représentants du personnel aux comités techniques des services déconcentrés et des établissements publics administratifs.

P.J : note spécifique

Je vous prie de trouver ci-joint la note spécifique relative aux modalités d'organisation du scrutin prévu le 20 octobre 2011 concernant l'élection des représentants du personnel aux instances visées en objet dans les services déconcentrés et les établissements publics administratifs qui relèvent du MEDDTL.

Il vous appartient de prendre, en concertation avec les organisations syndicales locales, les mesures d'organisation nécessaires et d'assurer la diffusion qui convient au présent document.

La directrice des ressources humaines

Hélène EYSSARTIER

DESTINATAIRES

Messieurs les Préfets coordonnateurs des itinéraires routiers

- **Directions interdépartementales des routes (DIR) :**
 - Atlantique,
 - Centre-Est,
 - Centre-Ouest,
 - Est,
 - Massif Central,
 - Méditerranée,
 - Nord-Ouest,
 - Nord,
 - Ouest,
 - Sud-Ouest.

Madame et Messieurs les Préfets de région

- **Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) :**
 - Champagne-Ardennes,
 - Corse,
 - Haute Normandie,
 - Midi-Pyrénées,
 - Nord-Pas de Calais,
 - Pays de Loire,
 - Picardie,
 - Provence-Alpes-Côtes d'Azur,
 - Rhône-Alpes.
- **Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) :**
 - Guadeloupe,
 - Guyane,
 - La Réunion,
 - Martinique,
 - Mayotte.
- **Direction de la mer (DM) :**
 - Guadeloupe,
 - Guyane,
 - Martinique,
 - Sud Océan Indien.
- **Services de navigation (SN) :**
 - Nord-Est (Nancy),
 - Nord-Pas-de-Calais,
 - Rhône-Saône,
 - Seine,
 - Strasbourg,
 - Toulouse.



- **Centres d'études techniques de l'équipement (CETE) :**
 - Est,
 - Lyon,
 - Méditerranée,
 - Nord Picardie,
 - Normandie centre,
 - Ouest,
 - Sud Ouest.

Mesdames les Directrices générales, Messieurs les Directeurs généraux des établissements publics administratifs, établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel, établissements publics à caractère scientifique et technologique.

- **Agence des aires marines protégées (AAMP) ;**
- **Agences de l'eau (AE) :**
 - Adour-Garonne,
 - Artois-Picardie,
 - Loire -Bretagne,
 - Rhin-Meuse,
 - Rhône-Méditerranée et Corse,
 - Seine Normandie.
- **Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustre (CELRL) ;**
- **École nationale supérieure Maritime (ENSM) ;**
- **Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR);**
- **Météo-France ;**
- **Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) ;**
- **Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA) ;**
- **Parcs amazonien de Guyane ;**
- **Parcs Nationaux de France (PNF) ;**
- **Parcs Nationaux (PN) :**
 - Cévennes,
 - Écrins,
 - Guadeloupe,
 - Mercantour,
 - Port-Cros,
 - Pyrénées,
 - Réunion,
 - Vanoise.

